

#### MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPETENCES SST



En fin de formation, le stagiaire sera capable de :

- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Mettre en application ses compétences en matière de prévention

#### PUBLIC

Les salariés des Entreprises  
(Formation en intra uniquement)

#### PRE REQUIS

Être titulaire d'un certificat de compétences SST ou APS

#### DUREE/DATE/MODALITE

1 jour (7h)  
A définir avec les entreprises  
100% présentiel

#### LIEU

Entreprises

#### NOMBRE DE STAGIAIRES/GROUPE

Mini : 4                      Maxi : 10

#### INTERVENANTS

Formateurs SST certifiés INRS

#### FRAIS PEDAGOGIQUES

**Tarif indicatif : 550,00€/groupe**

*Hors frais annexes*

*Possibilité de tarif dégressif en fonction du nombre de sessions demandées*

#### DELAIS D'ACCES

3 à 6 semaines avant la ou les dates souhaitées. Réponse sous 48 heures

#### COMPETENCES VISEES

- Poursuivre sa participation à :
  - La démarche prévention
  - L'évaluation des risques professionnels
- De maintenir et actualiser ses compétences pour :
  - Protéger
  - Alerter les secours adapter
  - Secourir la victime

⇒ Dans le respect de l'organisation et des procédures de son entreprise

#### CONTENU

- Retour d'expérience
- Actualisation au regard des nouveautés INRS (Actualités/gestes/procédures/...)
  - Le SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
  - Protéger
  - Examiner la victime
  - Alerter les secours et organiser leur arrivée
  - Secourir la victime
  - Le SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
  - Les risques professionnels dans une situation de travail/Prévention

\*Risques spécifiques sur demande du médecin du travail

#### PEDAGOGIE / EVALUATION

- Ateliers apprentissage du geste\*
  - Mises en situations pratiques\*
  - Présence obligatoire à toute la formation
  - Evaluation formative
  - Evaluation certificative
- Mise en situation  
Questionnement

\*liste matériel : <https://cfase.fr>



#### Consignes

- Avoir une tenue adaptée aux exercices pratiques

#### Autres informations

- Délivrance d'un certificat de compétences de Sauveteur Secouriste du Travail
- Durée de validité du certificat SST : 24 mois, pour maintenir la validité formation : Maintien et Actualisation des Compétences (7h)
- Toute personne en situation de handicap est invitée à prendre contact avec le C/FASE



Toute personne en situation de handicap est invitée à prendre contact avec le C/FASE

#### C / F A S E

1, rue du Professeur Denigès – 33300 BORDEAUX – site : <https://cfase.fr>

Contact administratif/pédagogique/handicap : DUCONGE Christiane ☎Tél : 06-82-19-95-75 – ✉: cfase33@gmail.com

Siret : 491 271 771 00017 – DA : 72 33 07917 33 (Ne vaut pas agrément de l'état)